



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 13 juillet 2023

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement interne, nous nous permettons de poser une question parlementaire à Madame la **Ministre de la Protection des consommateurs** et à Madame la **Ministre des Finances** concernant **une campagne de sensibilisation sur la finance durable**.

Du 1^{er} mars au 15 avril, le Ministère de la Protection des consommateurs, conjointement avec la Fondation ABBL pour l'éducation financière, la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et l'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement (ALFI) ont mené une campagne de sensibilisation sur la finance durable. Selon un communiqué du Ministère du 28 avril, la « campagne vise notamment à aider les consommateurs à prendre des décisions plus éclairées sur leur façon d'investir. (...) Globalement, cette campagne nationale de sensibilisation peut aider les consommateurs à mieux comprendre la finance durable et à faire un choix conscient d'investissement dans des produits durables. »

Le 16 mai, le Ministère a tiré un bilan positif de la campagne, en concluant notamment que le nombre de recherches sur Google des internautes résidents luxembourgeois sur le thème de la finance durable a quadruplé pendant la campagne.

Or, il y a aussi de vives critiques par rapport à la campagne, notamment de la part de la société civile. En effet, force est de constater que le site mis en place dans le cadre de la campagne (www.finance-durable.lu) se concentre surtout sur la mise en valeur de la considération de critères ESG lors de décisions d'investissement, sans pour autant renseigner les consommateurs sur les risques de « Greenwashing » ou « Socialwashing » y associés. Se pose ainsi la question si la campagne ne risquait pas d'induire les consommateurs en erreur sur le vrai impact carbone et social de certains investissements.

En effet, la prise en compte de critères ESG ne garantit pas nécessairement un impact carbone moindre. Citons en guise d'exemple une étude récente menée par le plus grand gestionnaire de données ESG, qui a dévoilé que parmi plus de 500 fonds d'investissement ESG analysés, un fonds sur sept avait un impact carbone supérieur à la moyenne de tous les fonds répertoriés dans la base de données.

Au vu de ces constats, nous aimerions poser les questions suivantes aux Ministres :

- 1. Dans quelle mesure la campagne en question a-t-elle pris en compte les points soulevés ci-dessus concernant les limites de la prise en compte de critères ESG en ce qui concerne le vrai impact carbone des investissements et plus précisément le renseignement des consommateurs.trices sur les risques de « Greenwashing » ou « Socialwashing » ?**
- 2. Les Ministres sont-elles d'accord avec le constat que la simple prise en considération de critères ESG n'équivaut pas à une approche d'investissement véritablement durable ?**

3. Dans ce contexte, comment la campagne et le site web y associé ont-ils fourni aux consommateurs.trices les moyens nécessaires pour qu'ils.elles soient en mesure de rechercher et identifier la soutenabilité d'un produit financier au-delà de la simple considération de critères ESG ?
4. Les Ministres envisagent-elles le cas échéant mener à l'avenir des campagnes de sensibilisation en matière de finance durable tout en prenant en compte les points soulevés ci-dessus ? Qu'amélioreraient-elles concrètement lors d'une future campagne ?
5. Quelle est la participation financière de l'État en faveur de la campagne de sensibilisation susmentionnée ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.



François BENOY
Député



Charles MARGUE
Député